



Le bien-être animal : une préoccupation grandissante

S'il y a un sujet qui ne laisse personne indifférent c'est bien celui du bien-être animal. À chaque fois qu'on soulève la question, on soulève les émotions. La plupart des producteurs ont peine à croire que le citoyen met en doute leurs pratiques de bien-être animal. C'est une réalité qui choque compte tenu que les animaux qu'ils élèvent, c'est leur quotidien, leur vie, et encore plus... leur passion.

Mais oui, le bien-être animal fait partie des cordes sensibles des citoyens et cette réalité s'apparente beaucoup à la réalité environnementale! On le sait, le consommateur-citoyen est loin, très loin de l'agriculture. Et lorsque les groupes de pression font leur campagne pour dénoncer les pratiques agricoles actuelles, ils gagnent la ferveur du public.

Nous sommes passés, en moins d'un siècle, d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne. Les pratiques d'aujourd'hui sont nécessairement loin de celles de nos aïeux, tout comme nos modes de transport et nos modes de communication. C'est ainsi et personne ne retournerait en arrière. L'agriculture moderne a apporté beaucoup et dans son sillage le bien-être des animaux et celui des producteurs se sont grandement améliorés. Tous les producteurs le disent: un animal qui est bien dans son environnement est un animal qui va bien

«grandir», tout comme nous. Mais le manque flagrant de communication auprès des consommateurs entraîne de fausses perceptions.

Alors comment rétablir les faits sans mettre de l'huile sur le feu? Les extrémistes ne font jamais le poids, mais entre les extrêmes il y a un juste milieu. Et c'est ce juste milieu qu'il faut valoriser. Simple à dire, mais pas si simple à faire! Il ne s'agit plus de dire qu'on fait bien les choses, il faut le prouver... C'est ainsi qu'est né le programme Bien-être animal (BEA).

PAS À PAS

Après les pays de la communauté européenne et ceux du Commonwealth tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ce sont nos voisins du Sud qui ont fait la une des journaux sur le sujet du bien-être animal. Les organismes de défense des droits des animaux se sont multipliés aux États-Unis, au point où les producteurs ont dû se prendre en main. En 2003, le *National Pork Board* américain (l'équivalent du Conseil canadien du porc) lançait le programme d'assurance qualité sur le soin

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA MISE SUR PIED DU PROGRAMME BEA

- 1998** • Lancement officiel du programme AQC^{MD} à l'échelle canadienne. L'idée de joindre à ce programme des notions d'intégrité, quant aux modes de production, a été évoquée. Les bonnes pratiques de bien-être et de gestion de l'environnement étaient les deux principaux dossiers à ce chapitre.
- 2001** • Décision du conseil d'administration du CCP de développer un programme de certification des bonnes pratiques en bien-être animal pour l'ensemble des producteurs de porcs canadiens.
- 2002** • Création du comité Bien-être animal du CCP avec le mandat d'élaborer un programme de certification des bonnes pratiques de bien-être en production porcine.
- 2003** • Création du comité technique Conditions d'élevage du Programme québécois d'assurance de la qualité (PQAQ) ayant entre autres comme objectif de valider les pratiques de bien-être.
- 2005** • Lancement officiel du programme Bien-être animal, lors de l'assemblée annuelle du CCP en juillet à Niagara Falls.
 - Projet pilote pour valider l'implantation du programme sur trois fermes au Canada, dont deux au Québec.
 - Formation des formateurs provinciaux qui, à leur tour, formeront les valideurs au programme.
- 2006** • Premières fermes certifiées: deux au Québec.

des animaux *Swine Welfare Assurance Program* (SWAP) en complément de leur programme de salubrité *Pork Quality Assurance* (PQA). Les trois principales raisons évoquées sont clairement énumérées sur leur site Internet (www.pork.org/Producers/SWAP/SWAP.aspx), en voici la traduction :

- Les efforts des associations de défense des droits des animaux ciblent maintenant directement le consommateur.
- Les interventions de ces associations, auprès des chaînes de restauration rapide, prônent que la responsabilité de s'assurer du bien-être des animaux doit être transférée aux producteurs.
- L'association des producteurs de porcs des États-Unis (*Pork Checkoff*) a mis sur pied un programme sur le bien-être animal (*Swine Welfare Assurance Program™* ou *SWAP™*), comme étant une initiative proactive pour sensibiliser le consommateur aux actions de bien-être animal en production porcine.

Le bien-être animal en agriculture, ce n'est donc plus qu'une préoccupation européenne. Cette préoccupation a, finalement, germé sur le continent nord-américain et elle fera des petits.

Devant ce constat, les producteurs de porcs canadiens, sous l'égide du Conseil canadien du porc (CCP), ont pris l'initiative d'élaborer un programme canadien sur le bien-être animal. À l'image du programme américain, le BEA est complémentaire au programme Assurance qualité canadienne (AQC^{MD}) et l'objectif poursuivi est de fournir des preuves que les porcs produits au Canada respectent les standards reconnus en la matière.

Le programme BEA est l'issue de trois ans de travaux. Il a été conçu par une équipe composée de producteurs et de représentants d'organisations de producteurs, à laquelle se sont joints des spécialistes en bien-être animal et des représentants des gouvernements. Le mandat de ce comité était de créer un programme à l'image du programme AQC^{MD}, facilement accessible pour les producteurs et crédible pour les défenseurs du bien-être animal.

LE BIEN-ÊTRE, UNE QUESTION DE SANTÉ!

Nancy Malenfant, agronome et journaliste

Évaluer et réviser ses pratiques d'élevage demande peu de temps, mais rapporte tellement! Pas étonnant, puisque le bien-être animal se reflète sur celui du producteur.

Des porcs heureux produisent mieux. À la Ferme Laflamme et Gauthier de Saint-Simon, en Montérégie, on l'a compris depuis belle lurette. S'assurer du bien-être du troupeau fait partie intégrante des pratiques quotidiennes, au même titre que l'alimentation et l'entretien. Selon Jean-François Gauthier, copropriétaire de l'entreprise, rien n'est plus normal. « Les porcs, c'est notre paye, il faut en prendre soin. »

L'an dernier, Jean-François a été approché avec ses parents, Patrice Gauthier et Lise Laflamme, pour faire partie du projet pilote visant à évaluer le programme canadien Bien-être animal en production porcine. Ils ont obtenu leur accréditation haut la main. Et pour y arriver, ils n'ont eu nul besoin de tourner le monde à l'envers.

Après avoir rempli le cahier d'évaluation et reçu la visite du valideur, il est ressorti que leurs pratiques d'élevage obéissaient déjà aux exigences du programme. Ils ont réalisé que le bien-

être animal, c'est bien plus que de respecter des grandeurs de cages ou de parcs. Ça s'applique aux tâches routinières que l'on accomplit tous les jours.

Le seul changement que les éleveurs ont dû apporter a été de mettre par écrit leurs différents protocoles d'intervention. Maintenant, ce document est affiché bien en vue dans l'entrée de chacune des deux porcheries. Toute personne, autant un employé qu'un voisin, peut s'y référer s'il a à intervenir dans une situation particulière (ex.: panne d'électricité, animal malade ou présentant des troubles de comportement).

La démarche d'accréditation a demandé un investissement de temps minimal. En outre, elle leur procure une certaine tranquillité d'esprit. Car le bien-être du producteur aussi ça compte! Une fois la première évaluation complétée et les changements néces-



Lise Laflamme et son fils, Jean-François Gauthier, croient que le bien-être animal est un gage de réussite et l'ont intégré depuis longtemps au cœur de leurs pratiques d'élevage.

PHOTOS: NANCY MALENFANT



L'environnement et les voisins sont aussi des préoccupations importantes pour les producteurs de Saint-Simon. Une haie brise-odeurs de trois rangées a été implantée en 2004.

Des instructions claires sont affichées afin que toute personne ayant à intervenir dans une situation particulière connaisse les étapes à suivre.



La Ferme Laflamme et Gauthier est une des premières entreprises porcines québécoises à être accréditée au programme Bien-être animal.

saires réalisés, il n'est plus nécessaire de remplir aucun document ou registre pour être accrédité « Bien-être animal ». Les efforts à consacrer sont négligeables. « Quand on nous demande combien de temps on consacre au bien-être animal, on a du mal à répondre, puisqu'on le fait automatiquement deux fois par jour lors de notre tournée », de commenter Lise Laflamme.

Cette tournée quotidienne permet de constater que tout fonctionne bien à la porcherie, mais elle permet aussi aux porcs de côtoyer régulièrement des humains. Habitué à la présence de l'homme, les animaux voient leur niveau de stress amoindri lorsqu'on doit entrer dans les parcs pour les manipuler.

« Voir au bien-être des animaux, c'est éviter de leur causer du stress, précise Jean-François. Les porcs sont comme les humains. Quand ils sont stressés, ils sont plus sensibles aux maladies. » Le bien-être, c'est donc aussi une question de santé!

On réserve d'ailleurs un parc-hôpital exclusivement aux porcs malades ou blessés. « En les isolant, on augmente leurs possibilités de se rétablir en évitant qu'ils soient stressés ou piétinés par les autres animaux, explique Lise. Mais on ne s'acharne pas non plus sur les porcs qui ont peu de chance de guérir. »

Avec l'augmentation du poids d'abattage, les propriétaires ont révisé le nombre d'animaux par parc à la baisse pour éviter l'en-

tassement. Ils conservent un débit de ventilation suffisant dans les bâtiments, tout en surveillant les courants d'air. Un système d'alarme relié à la maison, au cellulaire et à un téléavertisseur envoie un signal lors de la moindre anomalie des conditions de température dans la porcherie.

Les Laflamme-Gauthier apportent une attention particulière au taux d'ammoniac. « Si tu ne te sens pas bien quand tu te promènes dans la porcherie, imagine le porc avec son museau au ras du plancher, dit Jean-François. C'est pourquoi on augmente le débit d'air quand on nettoie. »

Toutes les mesures nécessaires sont prises pour minimiser les risques de blessures et d'égratignures aux animaux. On remplace les lattes dans les parcs aussitôt qu'elles présentent un bris ou des signes d'usure. La rampe de chargement a une surface antidérapante de béton rainuré et est légèrement inclinée et courbée. Les porcs sont guidés à l'aide de panneaux de bois et de plastique pour les amener à la balance ou au camion. On proscriit l'usage du bâton électrique.

En ce qui concerne l'alimentation, le robot distribue les rations trois fois par jour. Celles-ci sont ajustées continuellement selon la consommation des porcs, de façon à pouvoir combler leurs besoins nutritifs. Une lumière installée sur le mur extérieur de chacun des deux bâtiments s'allume à chaque fois que le distributeur automatique de concentrés démarre. Les producteurs peuvent donc aisément constater qu'il y a un problème si la lumière demeure éteinte.

Les Laflamme-Gauthier investissent dans tous les aspects de leur entreprise, que ce soit l'environnement, les conditions d'élevage ou la qualité et la salubrité du produit. Lorsqu'ils ont construit le deuxième bâtiment d'engraissement en 2002, ils ont aménagé un toit permanent sur leur structure d'entreposage. Deux ans plus tard, ils ont participé à un projet de plantation de haies brise-odeurs. L'an dernier, ils ont remporté le Mérite Promutuel de la prévention pour le secteur Montérégie-Est dans le cadre du concours de l'Ordre national du mérite agricole. « On fait tellement d'efforts, on veut que ce soit reconnu », plaide Lise. Nul doute qu'ils ont à cœur de propager une image plus positive des producteurs de porcs dans la population en général.

L'important dans cette démarche est assurément la certification. Il ne fait plus de doute que cette approche a plus de poids que notre parole et la certification constitue notre forme de « garantie » en agriculture.

Mais le défi, dans cette démarche, était d'élaborer un programme **simple d'application** pour tous les producteurs canadiens, qui sont parfois surchargés par l'augmentation des exigences, au point de vouloir quitter cette profession. C'est pourquoi les producteurs qui ont participé à l'élaboration de ce programme ont assurément veillé au grain en exigeant de la simplicité, sans toutefois passer à coté de l'objectif: celui de démontrer que les producteurs de porcs ont recours à des pratiques respectueuses de l'animal.

L'AVENIR DU PROGRAMME BEA

Le programme Bien-être animal existe, il est d'envergure nationale et est disponible à tous. Depuis 2005, il est possible, pour ceux qui le désirent, d'obtenir une certification.

Les producteurs et les conseillers peuvent se procurer le cahier des charges en le demandant à la Fédération des producteurs de porcs du Québec ou en le téléchargeant directement du site Internet du CCP (www.cqa-aqc.ca/downloads/aca/ACA_Complete_f.pdf).

Maintenant, quel est l'avenir de ce programme? Il est clair, dans le contexte actuel, qu'il n'y a pas d'engouement des producteurs pour la mise en place d'un nouveau programme de certification, et ce, à l'échelle canadienne. Pourtant, tout le monde le sait, le bien-être est un dossier en veilleuse qui ne tardera pas de faire surface. Mais quand? Et quelle en sera la force de frappe? En attendant, il faut laisser le temps aux producteurs de l'appivoiser.

Devant ce constat, le CCP a convenu de ne pas rendre ce programme obligatoire à court et moyen terme. Pour le long terme, c'est à suivre. L'orientation actuelle est plutôt

d'offrir ce programme comme étant un outil de formation pour sensibiliser les producteurs aux bonnes pratiques concernant le bien-être animal. Pour plusieurs, le bien-être en production porcine est synonyme de cages de gestation, ce qui est faux. Le bien-être, c'est bien plus que cela au quotidien: c'est l'environnement de l'animal, c'est ce qu'il mange, ce qu'il boit, les soins qu'il reçoit. Et c'est tout aussi important pour le producteur.

Alors, pour le moment, le mot d'ordre est simple: soyez curieux, consultez le cahier des normes et familiarisez-vous avec le programme. Ce n'est pas si sorcier. Passez-le à vos amis, à vos employés, aux membres de votre famille. Discutez-en, en bien ou en mal, mais bref, faites du chemin avec lui en toute tranquillité.

Et qui sait, vous aurez peut-être le goût de passer à l'étape suivante... avant que les Burger King de ce monde ne frappent à vos portes avec leurs exigences. ♪